



Association loi 1901
Place de la Mayade
23460 Royère de Vassivière
tel : 05 55 64 59 03
fax : 05 55 64 52 33

<http://www.ctrl-a.fr>

Charte d'utilisation de l'Espace Multimédia

Ce document doit être étudié et approuvé par tout nouvel usager désirant accéder à l'espace informatique de l'association Ctrl-A.

Conditions générales

Du fait de sa responsabilité des lieux, nous rappelons l'autorité de l'animateur quant à l'exclusion éventuelle d'un usager en cas de non respect de la présente charte ou vis-à-vis de la loi.

En accord avec la loi, toutes les données techniques d'accès à Internet sont conservées dans le principe de communication avec les autorités judiciaires. Nous informons que le logiciel de gestion de comptes TN-Network permet la vision en temps réel des écrans des postes clients depuis le poste serveur.

L'animateur n'est pas responsable quant à la qualité de la connexion ainsi qu'à la présence éventuelle de contenus choquants ou illégaux sur Internet.

Nous rappelons que l'utilisateur est le seul responsable de ses effets personnels et que l'association Ctrl-A se désengage de toute responsabilité en cas de vol d'objets personnels au sein de l'espace informatique.

L'association Ctrl-A se désengage de toute perte ou de vol de données personnelles ou de mots de passe présents sur les ordinateurs.

Conditions d'accès et services proposés

L'accès à l'Espace Multimédia est ouvert à toute personne désirant utiliser l'un des ordinateurs dans le respect du planning hebdomadaire affiché à l'entrée. Les enfants de moins de 12 ans ont accès gratuitement à des ordinateurs éducatifs sans connexion internet, s'ils souhaitent accéder à internet, un accompagnement parental est obligatoire.

Les mineurs doivent impérativement disposer d'une autorisation parentale.

Les deux ordinateurs du rez-de-chaussée ne bénéficient pas de protection ou d'accompagnement, c'est pourquoi les enfants mineurs sont sous la responsabilité de leurs parents lorsqu'ils utilisent ces postes informatiques.

→ Accès demandeurs d'emploi

L'accès aux ordinateurs est gratuit dans le cadre d'une recherche d'emploi : recherches sur Internet, création de CV, pointage ASSEDIC... Aucun détournement de cet accès gratuit ne sera toléré (jeux vidéo, chat, loisirs...).

→ Impressions

Toute impression sera facturée aux frais de l'utilisateur.

→ Activités

L'accès à l'espace informatique peut se faire en auto consultation ou accompagné par un animateur.

Les horaires des ateliers sont systématiquement reportés sur le planning hebdomadaire du PPM. Durant ces ateliers, l'accès du PPM est prioritairement réservé aux personnes participant à l'activité.



Devoirs de l'utilisateur

→ Sécurité individuelle, logicielle et matérielle

Pour prévenir tout risque d'épilepsie, nous recommandons de faire une pause de 15 minutes toutes les deux heures d'utilisation des postes informatiques.

Tous les supports de stockages amovibles doivent être systématiquement vérifiés à l'aide de l'antivirus installé sur chaque poste ; il est fortement conseillé de demander à l'animateur d'effectuer cette manipulation.

Tout téléchargement, toute sauvegarde ou installation doit se faire avec l'aval de l'animateur.

Après chaque utilisation les postes doivent être remis dans leur état initial. Les comptes personnels doivent être correctement fermés au départ de l'utilisateur.

En cas de panne logicielle ou matérielle, prévenir immédiatement l'animateur.

Nous rappelons aux mineurs de ne jamais divulguer d'informations personnelles (Adresse, nom, numéros de téléphone...) par le biais de logiciels de messagerie instantanée (MSN, Yahoo, IRC...).

Nous vous conseillons de ne jamais ouvrir les emails dont vous ignorez la provenance : en effet il peut s'agir de Spam contenant des logiciels ou contenus malveillants.

En cas de forte affluence, l'animateur se réserve le droit d'arrêter les consultations non-urgentes en faveur de demandes prioritaires telles que les recherches d'emploi et scolaires.

Afin de réguler au mieux les consultations, l'animateur se réserve le droit de stopper toute utilisation de jeu vidéo excédant 2 heures en cas d'une fréquentation trop élevée de l'Espace Multimédia.

→ Discipline et comportement

L'espace informatique doit rester un environnement calme et serein.

Les utilisateurs sont priés de se créer un dossier personnel (avec l'aide de l'animateur si nécessaire) sous la forme "Nom Prénom". L'association Ctrl-A décline toute responsabilité en cas de modifications ou de pertes de données enregistrées sur les postes.

Chacun est tenu de respecter le matériel, les visiteurs et l'animateur de l'espace multimédia. Des indemnités de dédommagement pourront être réclamées en cas de dégradations matérielles.

L'usage du téléphone portable n'est pas autorisé et nous vous remercions de prendre soin de les éteindre avant d'accéder dans l'espace.

→ Interdictions

Il est formellement interdit :

- ✓ De fumer ;
- ✓ De consulter des sites aux contenus à caractères pornographiques, sectaires, et idéologiques incitant à la violence et à la haine raciale ;
- ✓ De copier, de diffuser et de télécharger illégalement des fichiers dont le contenu est protégé par des droits d'auteurs ;
- ✓ D'installer des logiciels sans l'accord et l'accompagnement de l'animateur.